

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Vendredi 3 mai 1946.

La séance est ouverte à trois heures.

FEU WALLACE REGINALD McDONALD

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les membres de tous les partis ont appris hier soir avec regret, j'en suis certain, que M. Wallace McDonald, un de nos collègues était décédé hier après-midi; il représentait la circonscription de Pontiac depuis environ dix ans.

Ceux de la droite qui connaissaient M. McDonald assez intimement savaient qu'il était atteint d'une maladie grave, mais il y a à peine quelques semaines j'ai téléphoné à l'hôpital pour m'informer de son état et j'ai appris qu'il était retourné chez lui. Il semblerait que le choc avait été trop dur et, évidemment, il a quitté l'hôpital avec le désir de mourir chez lui au milieu de ceux qui lui étaient le plus cher.

M. McDonald était âgé de 70 ans. Comme plusieurs autres honorables membres du Parlement canadien, il avait étudié à l'université d'Ottawa. Il avait consacré la première partie de sa vie à l'établissement d'un commerce prospère dans le comté de Pontiac comme marchand général. Plus tard, se livrant à l'exploitation forestière, il a créé une entreprise florissante et s'est formé solidement à la vie publique.

Je crois qu'on se rappellera surtout, à l'occasion de M. McDonald, qu'il a consacré la plus grande partie de sa vie au service de la chose publique, qu'il s'y est donné de tout cœur et généreusement. L'influence qu'il a exercé est tout à son honneur. Il fut d'abord maire de Chapeau, son village, puis préfet du comté de Pontiac. Il se lançait alors dans la politique provinciale et devenait membre de l'Assemblée législative de Québec de 1919 à 1935, ayant triomphé à quatre élections provinciales. Elu à la Chambre des communes en 1935, il était réélu en 1940 et en 1945.

Nous nous rappellerons qu'il était un de ceux qui assistaient le plus assidûment à nos délibérations. Il prit une part très active aux travaux des comités, et prit souvent la parole dans nos débats ainsi que dans les assemblées publiques où il excellait. En ces occasions, il

s'exprimait avec une égale facilité dans les deux langues officielles. Il était essentiellement modeste et effacé, et pour cette raison, le rôle qu'il a joué ici n'a pas été aussi éminent que le méritaient ses talents, l'étendue de ses lectures et la rectitude de son jugement. Il sera vivement regretté, dans son comté qu'il a si bien représenté et dans sa province natale, et comme un véritable représentant du Canada entier. Il sera surtout regretté des membres du Parlement qui furent ses collègues de ces dernières années.

Si j'avais à mentionner ses qualités dominantes, je dirais que M. McDonald fut un homme de grande modération, d'une grande probité, d'une large tolérance et, par-dessus tout, inébranlablement fidèle à ses amis et à son parti, ses principes, son programme, et aussi à son chef. Je ne crois pas avoir eu, parmi tous les membres de la Chambre, un plus fidèle adhérent, un ami plus loyal et constant que ne le fut pour moi notre regretté collègue. Comme libéral, il était un ferme adepte des idées et des idéaux du parti. Il exprimait sa façon de voir sans ombrages et il était un fervent de la collaboration avec ses collègues. Il se rendait compte que c'est seulement par la collaboration avec ceux de nos semblables qui partagent nos visées que nous pouvons assurer le triomphe d'un principe ou d'un programme, et qu'il devait son succès dans la vie publique autant à sa qualité de membre d'un parti qu'à ses dons personnels.

Je puis donc affirmer que, de quelque parti que nous soyons, nous tous qui avons eu le privilège de connaître M. McDonald, conservons de lui le meilleur des souvenirs, comme homme et comme serviteur public estimé et de l'ordre le plus élevé.

Monsieur l'Orateur, M. McDonald laisse, pour pleurer sa perte, sa veuve et plusieurs membres de sa famille. Tous ici, j'en suis sûr souhaiteront que vous exprimiez en leur nom, à Mme McDonald, la vive sympathie que nous éprouvons pour elle et pour les membres de sa famille dans le grand deuil qui les atteint.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): Je n'ai pas eu l'honneur de connaître intimement l'honorable député dont nous déplorons le décès aujourd'hui. Cependant, je